



Autres organismes associés :



Contacts

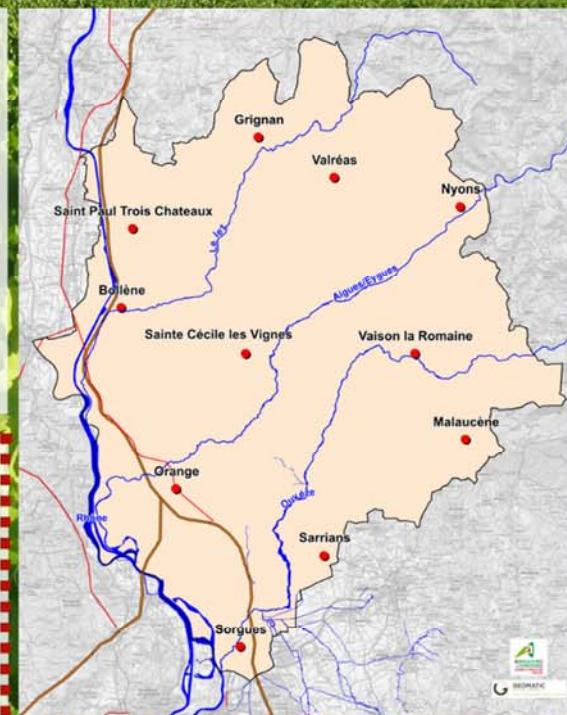
- Chambre d'agriculture de Vaucluse : 04 90 23 65 13
- Direction Départementale des Territoires de Vaucluse : 04 88 17 87 55

PROJET TERRITORIAL Hauts de Provence Rhodanienne

Sécuriser l'alimentation en eau des différents usagers du territoire

Le territoire des Hauts de Provence Rhodanienne

- 1 territoire très agricole résolument tourné vers la viticulture
- 76 communes : de Châteauneuf-du-Pape, à l'ouest, à Nyons, à l'est, en passant par Valréas
- 2 départements (Drôme et Vaucluse)
- 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur)



Le Projet Territorial

Connaître (aujourd'hui et à horizon 2050)

- Les dynamiques agricoles
- Les besoins en eau agricole et non agricole

Identifier

- Les secteurs où des économies d'eau sont réalisables
- Les secteurs où la substitution par une ressource en eau comme le Rhône présente un intérêt

Pouvoir

- Mettre en place une gouvernance sur la gestion équilibrée des ressources en eau locales
- Diminuer la pression sur les ressources en eau locales
- Dynamiser l'économie agricole locale

La gestion quantitative de l'eau : enjeu majeur des années à venir

- Faire face à une offre en eau plus réduite : près de 8 millions de m³ d'eau (Lez, Aigues/Eygues, Ouvèze) à économiser pour atteindre le bon état des cours d'eau et des nappes locales d'ici 2021
- S'adapter au risque accru de sécheresse du fait des changements climatiques

Printemps
2017

Automne
2017

Printemps
2018

Automne
2018

Etape 1: Identifier les secteurs agricoles prioritaires

Qu'est-ce que c'est?

Un **état des lieux de l'agriculture** sur le territoire et de ses **capacités d'adaptation aux changements climatiques** aujourd'hui et à horizon 2050.

Comment va-t-on s'y prendre?

- En collectant et analysant des **données statistiques agricoles** et en les confrontant à des **enquêtes de terrain**.
- En identifiant l'**impact** des évolutions **climatiques régionales sur l'agriculture** et l'économie locale.

Quels sont les résultats attendus ?

- Une **cartographie du territoire agricole actuel** et de ce à quoi il pourrait ressembler **demain** suivant les scénarios retenus.
- L'**identification de secteurs prioritaires** qui devront s'adapter aux changements.

Etape 2: Connaître les besoins en eau agricole et non agricole

Qu'est-ce que c'est ?

Un **état des lieux des besoins en eau agricole et non agricole** sur le territoire, aujourd'hui et à horizon 2050.

Comment va-t-on s'y prendre?

En conduisant des **enquêtes économiques approfondies sur les besoins en eau** auprès de **350 exploitants, des collectivités et des industriels** des différents secteurs prioritaires.

Quels sont les résultats attendus ?

- Une **estimation quantifiée et cartographiée des besoins en eau** actuels et futurs sur le territoire.
- L'**identification des secteurs où des économies d'eau** sont réalisables.
- L'**identification des secteurs où la mobilisation de ressources de substitution*** représenterait un intérêt.

Etape 3: Proposer les aménagements hydrauliques adéquats

Qu'est-ce que c'est ?

Une évaluation de la **capacité des aménagements existants** à répondre aux besoins en eau et une proposition de solutions pour **réduire les vulnérabilités agricoles** face aux déficits en eau.

Comment va-t-on s'y prendre?

En **délégrant à un Bureau d'études spécialisé** la réalisation d'une **étude d'ingénierie hydraulique**.

Quels sont les résultats attendus ?

- L'**identification des aménagements adéquats** dans les secteurs prioritaires.
- Une **évaluation technique et financière** des aménagements hydrauliques les plus adaptés pour répondre aux besoins.

Finalisation du Projet Territorial

Finalisation du **Projet de Territoire global, concerté et validé** par le Préfet du Vaucluse.

Identification des **Maîtres d'Ouvrage** des aménagements retenus.

Première étape vers la mise en œuvre concrète des aménagements envisagés.